



## Demande de naturalisation

Par **Pachal**, le **26/09/2014** à **12:40**

Bonjour!

Je suis en France avec le statut de réfugié politique depuis janvier 2010, et j'ai formulé une demande de naturalisation en juillet 2011. cette demande est reçue un ajournement pour 2 ans qui expirent donc on octobre 2014; aux motifs que mes ressources financière étaient insuffisantes pour assurer mon indépendance et le faites je n'avait pas payé des impôts les deux années précédentes de ma demande.

Alors que j'étais encore demandeur d'asile, je n'avait pas de travail quand bien ayant formulé une demande à ce sujet auprès du préfet pour solliciter une dérogation afin de travailler.

J'ai travaillé pendant 18 mois et actuellement je suis en chômage et je reçois 1360 de chômage.

dois je déposer ma demande maintenant ou plutôt attendre d'avoir un autre boulot?

Je m'apprêtes à déposer une nouvelle demande: bac+ 4 en droit, ancien assistant parlementaire au parlement dans mon pays francophone ( Congo Brazzaville).

Que dois je faire?

merci pour la suite.